

Signez la pétition lancée par Isabelle sur change.org

Prise en charge d'un fonds d'indemnisation pour les victimes du médicament Distilbène

"Victime du médicament Distilbène, 1^{er} cancer à 20 ans du col de l'utérus, de nombreuses opérations, curiethérapie, radiothérapie, pour finir en totale, je n'aurai jamais d'enfant. Récidive 24 ans après, métastases du 1^{er} cancer au péritoine et au foie. Au mois d'avril, cela fera 4 ans que je subis de la chimio en continu. Cadre, je suis maintenant malheureusement en invalidité. Je ne suis pas la seule victime. (...)"

Son initiative rejoint le plaidoyer de l'association depuis plusieurs années...

En août 2017, M. le Sénateur Sueur avait réitéré cette demande, par une nouvelle Question Ecrite. Le 1^{er} mars, le Ministère de la Santé a répondu par une fin de non-recevoir, qui a poussé M. Sueur a apporté des précisions (Question Ecrite du 29 mars)

 **change.org** (taper les mots-clés Distilbène cancer)
des-france.org rubrique Actualités

